



**Séparateur de gaz PERNIN Equipements  
modèle FSGB 48 E**  
-----

Le présent certificat est établi en application de la directive n° 71-316 C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée, relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 71-319 C.E.E. du 26 juillet 1971 relative aux compteurs de liquides autres que l'eau et de la directive n° 77-313 C.E.E. du 5 avril 1977 modifiée concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux ensembles de mesurage de liquides autres que l'eau, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié portant application des prescriptions de la C.E.E. relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 73-791 du 4 août 1973 relatif à l'application des prescriptions de la C.E.E. aux contrôles des compteurs volumétriques de liquides autres que l'eau et de leurs dispositifs complémentaires.

**FABRICANTS :**

SCHLUMBERGER Measurement Division, 1310 Emerald Road, Greenwood - ETATS UNIS

PERNIN Equipements, 104 rue de Stalingrad, 93100 Montreuil - FRANCE

**DEMANDEUR :**

PERNIN Equipements, 104 rue de Stalingrad, 93100 MONTREUIL - FRANCE

**CARACTERISTIQUES :**

Le séparateur de gaz PERNIN Equipements modèle FSGB 48 E est destiné à séparer d'une manière permanente et à évacuer l'air ou les gaz éventuellement contenus dans le liquide. Il est monté immédiatement à l'amont du compteur auquel il est associé.

Ses caractéristiques sont les suivantes :

Capacité utile : 6,5 L  
Débit maximal : 48 m<sup>3</sup>/h  
Pression maximale de fonctionnement : 10 bar  
Pression minimale de fonctionnement : 2,3 bar  
Liquides mesurés : Essences, gazole et fuel domestique.

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :**

Le signe d'approbation C.E.E. de modèle devant figurer sur la plaque d'identification est le suivant :



**DEPOT DE MODELE :**

Les plans et schémas ont été déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile de France et chez le fabricant sous la référence DA 13-1693.

**VALIDITE :**

La présent certificat est valable dix ans à compter de la date figurant dans son titre.

**ANNEXES :**

Notice descriptive  
Dessin

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,  
par empêchement du directeur de l'action régionale,  
et de la petite et moyenne industrie,  
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

**Annexe au certificat d'approbation C.E.E. de modèle  
n° 99.00.522.005.0**

**Séparateur de gaz PERNIN EQUIPEMENTS  
modèle FSGB 48 E**

-----  
**NOTICE DESCRIPTIVE**

**I – DESCRIPTION** (voir schéma)

Le séparateur de gaz PERNIN EQUIPEMENTS modèle FSGB 48 E est constitué d'un réservoir qui reçoit les brides de raccordement des tuyauteries d'entrée et de sortie.

L'entrée du séparateur, située en partie basse du réservoir, débouche sur une cartouche filtrante (1) et comporte à l'autre extrémité un couvercle qui peut être transparent pour visualiser le niveau du liquide (2).

L'orifice de sortie est situé sur le côté du corps du séparateur. Il peut être muni d'un clapet anti-retour (3).

La partie supérieure du corps est fermée par un couvercle équipé d'une tête de dégazage (4).

**II – FONCTIONNEMENT** (voir schéma)

Lorsque l'accumulation de gaz à la partie supérieure du séparateur est importante, le niveau de liquide baisse et le flotteur (5), mobile autour d'un axe fixe (6), entraîne vers le bas, par l'intermédiaire d'une biellette articulée (7), le pointeau (8) obturant l'orifice d'équilibrage de la soupape de dégazage.

Les quantités de gaz et de mousse évacuées au moyen de la soupape de dégazage sont réintroduites dans le compartiment de la citerne.

**III - DISPOSITIF DE SCHELLEMENT** (voir schéma)

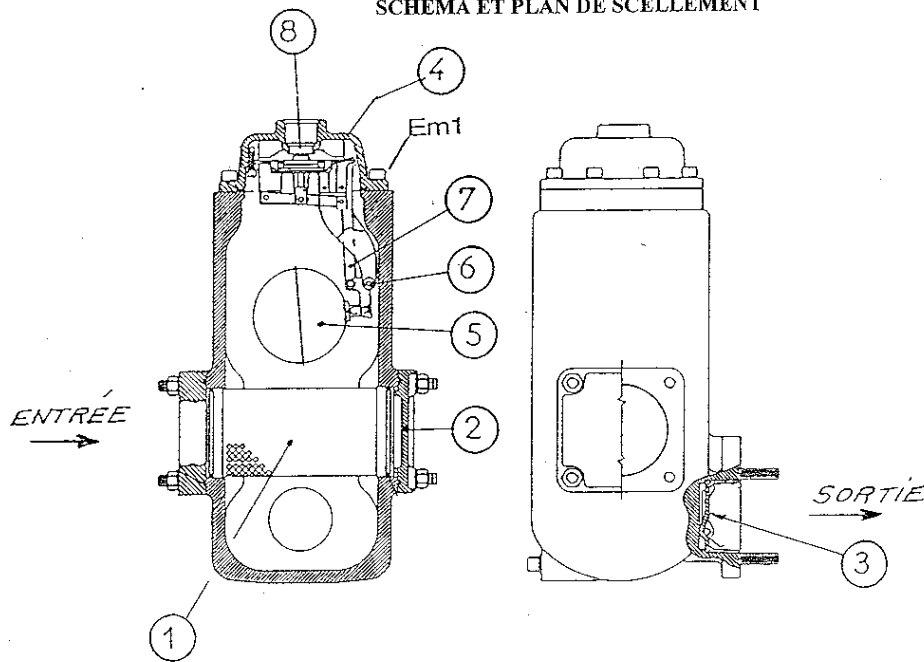
Un dispositif de scellement disposé sur le couvercle du séparateur interdit le démontage de la tête de dégazage.

La plaque d'identification est fixée de manière inamovible sur le corps du séparateur de gaz par l'intermédiaire d'un dispositif de scellement.


**Annexe au certificat d'approbation C.E.E. de modèle  
n° 99.00.522.005.0**

**SEPARATEUR DE GAZ PERNIN EQUIPEMENTS  
modèle FSGB 48 E**

SCHEMA ET PLAN DE SCELEMENT



Plaque d'identification

	
MODELE:	NOM:
ANNEE:	N°:
DEBIT MAX:	LIQ.:
PRESSION (bar) MAX:	MINI:

Détail de la tête de dégazage

